

TECH POWER ELECTRONICS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000.000 euros
Siège Social : Zone Industrielle Les Plaines
39570 COURLAOUX
353 587 645 RCS LONS LE SAUNIER
=====

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DECISION SOUMISE

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à **770 587,38 euros** de la manière suivante :

– **Imputation en totalité sur le compte « autres réserves » : 770 587,38 euros**

Le montant du compte « autres réserves » s'élèvera à 1 555 063,22 euros (après affectation du résultat).

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à l'article 243 bis du code général des Impôts, il est précisé qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

DECISION VOTEE

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à **770 587,38 euros** de la manière suivante :

– **Imputation en totalité sur le compte « autres réserves » : 770 587,38 euros**

Le montant du compte « autres réserves » s'élèvera à 1 555 063,22 euros (après affectation du résultat).

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à l'article 243 bis du code général des Impôts, il est précisé qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est *adoptée*

Le Président
Yann GARNIER



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS TECH POWER ELECTRONICS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Zone Industrielle 39570 COURLAUX

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 5 3 5 8 7 6 4 5 0 0 0 5 5

Néant ☐ *

						Exercice N clos le, 31/12/2024				
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC				
		Frais de développement *		CX	1 544 180	CQ	1 341 344	202 835		
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	325 139	AG	348 165	(23 025)		
		Fonds commercial (1)		AH	10 000	AI		10 000		
		Autres immobilisations incorporelles		AJ	404 060	AK	8 000	396 060		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM				
		Terrains		AN		AO				
		Constructions		AP	159 516	AQ	117 102	42 414		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	4 183 325	AS	3 439 217	744 107		
		Autres immobilisations corporelles		AT	440 117	AU	412 137	27 979		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours		AV		AW				
		Avances et acomptes		AX		AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT				
		Autres participations		CU	39 342	CV		39 342		
		Créances rattachées à des participations		BB		BC				
		Autres titres immobilisés		BD		BE				
		Prêts		BF		BG				
		Autres immobilisations financières*		BH	298 014	BI		298 014		
	TOTAL (II)				BJ	7 403 697	BK	5 665 967	1 737 729	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	3 677 071	BM	469 084	3 207 986	
En cours de production de biens			BN	12 613	BO		12 613			
En cours de production de services			BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis			BR	1 610 758	BS	77 247	1 533 510			
Marchandises			BT	183 280	BU	6 443	176 837			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes		BV	283 185	BW		283 185		
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	4 123 006	BY	32 290	4 090 716		
		Autres créances (3)		BZ	414 770	CA		414 770		
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE				
		Disponibilités		CF	243 318	CG		243 318		
				CH	176 341	CI		176 341		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CJ	10 724 346	CK	585 066	10 139 280			
	TOTAL (III)		CW							
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CM							
	Primes de remboursement des obligations (V)		CN							
	Ecart de conversion actif* (VI)		CO	18 128 043	IA	6 251 033	11 877 010			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CP							
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes				(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TECH POWER ELECTRONICS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000)			DA	1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	100 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	2 325 650	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(770 587)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 655 063	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 418 396	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	169 632	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 352 022	
	Dettes fiscales et sociales			DY	928 898	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	10 315	
	Autres dettes			EA	128 402	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	3 214 279	
TOTAL (IV)			EC	9 221 946		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	11 877 010		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	8 630 972
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 384 438	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TECH POWER ELECTRONICS										Néant ☐ *	
		Exercice N									
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 654 656	FB	312 381	FC	1 967 037				
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	18 074 564	FE	4 643 688	FF	22 718 252				
		FG	566 698	FH	148 141	FI	714 839				
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	20 295 919	FK	5 104 210	FL	25 400 129				
	Production stockée*					FM	141 178				
	Production immobilisée*					FN	70 963				
	Subventions d'exploitation					FO	94 606				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	733 163				
	Autres produits (1) (11)					FQ	303				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	26 440 345			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	692 846				
	Variation de stock (marchandises)*					FT	145 378				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	9 227 337				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 442 001				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	10 037 415				
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	163 235				
	Salaires et traitements*					FY	2 851 430				
	Charges sociales (10)					FZ	1 136 128				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \quad \left(\text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)} \right) \quad \text{HS} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	447 515			
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	583 811			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	175 720				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	26 902 820			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(462 475)				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	182				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10 261				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN	8 959				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	19 402				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	335 194				
	Différences négatives de change					GS	11 628				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU	346 823				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(327 420)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(789 896)				

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS TECH POWER ELECTRONICS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	16 428			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	16 428			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	16 428			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(2 880)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	26 476 176			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	27 246 763			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(770 587)			
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	93 604		
		- Crédit-bail immobilier		HQ	234 162		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	41 226		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	74		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				16 428		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : TECH POWER ELECTRONICS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 11 877 010 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 770 587 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2024.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Installations techniques : 1 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 2 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

- Présentation comptable des opérations Factor :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la dette envers le factor à la date de clôture a été compensée au bilan avec le poste créances afin de traduire comptablement la cession des factures cédées à la date de clôture. Au 31 décembre 2024, le montant total des créances cédées au factor s'élève à 3 819 577.63€.

Autres éléments significatifs

Au 31 décembre 2024, aucune participation des salariés au résultat n'a été constatée.

Un contrôle douanier est en cours depuis la clôture des comptes au 31/12/2023. A la date d'arrêté des comptes, ce contrôle est toujours en cours et en l'absence d'information fiable sur l'issue de ce contrôle, aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée dans les comptes clos le 31 décembre 2024 à ce titre.

Une créance d'un montant de 3 119K€ est constatée auprès du client Pierenkemper au 31 décembre 2024. Cette créance provient d'une partie de sa commande annulée qui avait déjà été produite et facturée par TECH POWER ELECTRONICS. Au 31 décembre 2024, la société TECH POWER ELECTRONICS dispose de stocks concernant cette commande pour un total de 1 787 K€ (835 K€ de matières premières et 952 K€ de produits finis).

Un litige a été ouvert avec ce client en septembre 2024 et est suivi par un avocat Allemand du groupe. La Direction de la société, sur la base des éléments probants à disposition et de l'analyse de l'avocat en charge du contentieux, a considéré le risque que la société TECH POWER ELECTRONICS n'obtienne pas gain de cause comme faible. En conséquence aucune dépréciation des stocks et des créances clients concernés par ce litige n'a été comptabilisée dans les comptes clos le 31 décembre 2024

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 473 217	70 964		1 544 180
- Fonds commercial	10 000			10 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	729 201			729 201
Immobilisations incorporelles	2 212 418	70 964		2 283 381
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	159 517			159 517
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 883 301	300 024		4 183 325
- Installations générales, agencements aménagements divers	29 235			29 235
- Matériel de transport	34 144			34 144
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	371 918	4 820		376 738
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	20 080		20 080	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 498 196	304 844	20 080	4 782 959
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	39 342			39 342
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	279 821	18 194		298 015
Immobilisations financières	319 163	18 194		337 357
ACTIF IMMOBILISE	7 029 776	394 002	20 080	7 403 698

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	70 964	304 844	18 194	394 002
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	70 964	304 844	18 194	394 002
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		20 080		20 080
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		20 080		20 080

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	10 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	10 000

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS TECH PRODUCTION 39570 COURLAOUX	49 300	287 185	100,00	1 766
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 219 422	121 923		1 341 345
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	351 441	4 725		356 166
Immobilisations incorporelles	1 570 862	126 648		1 697 511
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	105 854	11 248		117 102
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 139 486	299 731		3 439 217
- Installations générales, agencements aménagements divers	29 160	74		29 234
- Matériel de transport	8 954	6 829		15 783
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	364 136	2 985		367 121
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 647 590	320 867		3 968 457
ACTIF IMMOBILISE	5 218 452	447 516		5 665 968

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Informations sur le mode et la méthode d'évaluation :

Information sur le mode et la méthode d'évaluation :

Évaluation des produits et en cours (code du commerce Art. R123-196 4°; PCG Art 831-2).

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

État des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 012 134 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	298 015		298 015
Autres	298 015		298 015
Créances de l'actif circulant :	4 714 119	4 714 119	
Créances Clients et Comptes rattachés	4 123 007	4 123 007	
Autres	414 770	414 770	
Charges constatées d'avance	176 342	176 342	
Total	5 012 134	4 714 119	298 015

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	44 875
Fournis, avoirs non parvenus	12 821
Social-produits à recevoir	1 201
Total	58 898

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
La provision pour dépréciation des stocks et en cours au 31.12.2024 s'élève à	552 776
TOTAL	552 776

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 32 290 EURO. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
La provision pour créances douteuses au 31.12.2024 s'élève à	32 290
TOTAL	32 290

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 EURO décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 125,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 000	125,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	8 000	125,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 052 315 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 384 439	1 384 439		
- à plus de 1 an à l'origine	1 033 957	612 615	421 342	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 352 023	2 352 023		
Dettes fiscales et sociales	928 899	928 899		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 315	10 315		
Autres dettes (**)	128 403	128 403		
Produits constatés d'avance	3 214 279	3 214 279		
Total	9 052 315	8 630 973	421 342	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	682 122			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn factures non parvenues	176 114
Consigne clé café courlaoux	174
Intérêts courus s/emprunts	1 063
Intérêts courus à payer	12 688
Provision congés à payer	209 260
Personnel charges à payer	63 304
Charges sur congés à payer	89 117
Social-charges à payer	33 025
Etat charges à payer	17 474
Effort construction	12 558
Clients rrr à accorder et autres av	103 956
Total	718 733

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	176 342		
Total	176 342		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	3 214 279		
Total	3 214 279		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2024
Chiffre d'affaires FRANCE	20 295 920
Chiffre d'affaires EXPORT	5 104 210
TOTAL	25 400 130

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 27 840 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		16 429
TOTAL		16 429

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 63 personnes.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	20	
Agents de maîtrise et techniciens	19	
Employés	15	
Ouvriers	9	
Total	63	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Nantissement du fonds de commerce à hauteur de	19 751
Gage des stocks avec dépossession	1 000 000
Avals et cautions	1 019 751
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	266 302
Engagements de crédit-bail immobilier	1 369 608
Autres engagements donnés	
Total	2 655 661
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 392 069 EURO

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La société a souscrit auprès du CIAL un contrat d'indemnité de fin de carrière qui remboursera à la société des indemnités dues aux salariés.

Au 31.12.2024, la provision capitalisée sur ce contrat s'élève à 34 227.97€.

La société a souscrit auprès de SWISSLIFE un contrat d'indemnité de fin de carrière qui remboursera à la société des indemnités dues aux salariés.

Au 31.12.2024, la provision capitalisée sur ce contrat s'élève à 5 306.90€.